

Compte rendu du Conseil Municipal du 22 septembre 2021

Présents : Philippe HEITZ, Madjid BRIBI, Vincent CARREY, Benoit LAFFONT, Emeline RAPAUD, Mathieu ROUSSEAUX, Emanuelle LANGLAIS BALLANDRAUD, Elisabeth VILLARS, Etienne CHATELON, Pierre BURELLIER, Hervé MARCON
Secrétaire de séance : Emeline RAPAUD

1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 septembre 2021 :

→ adopté à l'unanimité.

2- Délibération modificative n°2 du budget principal

Des modifications ont été constatées sur le budget principal, tant en recettes qu'en dépenses. Une délibération modificative s'avère donc nécessaire pour mettre à jour et retrouver l'équilibre du budget prévisionnel.

Les principales modifications concernent :

* En dépenses :

- alimentation (cantine scolaire) ; il y a eu plus de repas qu'estimé.
- remplacement de personnel communal (absence du fait d'arrêt de travail)
- mobilier scolaire (pour subvenir au besoin de la classe de maternelle qui accueille désormais les CP)

* En recettes :

- taxes additionnelles aux droits de mutations (surplus liés à un nombre de transaction plus élevé qu'habituellement)
- recettes sur la vente de bois (les règlements des ventes de bois 2021 sont échelonnés sur deux ans et la majorité n'interviendra qu'en 2022)

→ adopté à l'unanimité.

Objet : Décision modificative N°2

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 60622 : Carburants		850,00 €		
D 60623 : Alimentation		2 700,00 €		
D 60633 : F. de voirie		500,00 €		
D 6064 : Fournitures administratives		400,00 €		
D 6067 : Fournitures scolaires		100,00 €		
D 615221 : Bâtiments publics		1 000,00 €		
D 61551 : Entretien matériel roulant		1 500,00 €		
D 6161 : Assurance multirisque		105,00 €		
D 6168 : Autres assurances		49,00 €		
D 6238 : Frais divers de publicité		325,00 €		
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		7 529,00 €		
D 6411 : Personnel titulaire		2 000,00 €		
D 6413 : Personnel non titulaire		2 000,00 €		
D 6455 : Cotisations Assurances Personnel		995,00 €		
D 6456 : Cotisations FNC suppl.fam.		400,00 €		
TOTAL D 012 : Charges de personnel		5 395,00 €		

D 6531 : Indemnités élus		3 200,00 €	
D 6533 : Cotisations retraite élus		140,00 €	
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		3 340,00 €	
R 6419 : Remb. rémunérations de personnel		996,00 €	
TOTAL R 013 : Atténuations de charges		996,00 €	
R 7022 : Coupes de bois			5 237,00 €
R 70688 : Autres prestations de services		300,00 €	
R 7083 : Locations diverses(-immeub)		500,00 €	
TOTAL R 70 : Produits des services		800,00 €	5 237,00 €
R 7318 : Autres impôts locaux ou assimilé		765,00 €	
R 7381 : Taxe add. droits de mutation		149,00 €	
TOTAL R 73 : Impôts et taxes		914,00 €	
R 7788 : Produits exceptionnels divers		791,00 €	
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels		791,00 €	
	Total	16 264,00 €	5 237,00 €
501,00 €			
INVESTISSEMENT			
D 21758-43 : MATERIEL	1 510,00 €		
D 2184-84 : MATERIEL SALLE CLASSE		1 510,00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	1 510,00 €	1 510,00 €	
	Total	1 510,00 €	1 510,00 €
	Total Général	16 264,00 €	
264,00 €			

3- Temps de travail des agents municipaux dédiés au scolaire

Les besoins de nettoyage liés au protocole sanitaire du Covid se confirment pour l'année scolaire 2021-2022.

Au printemps 2021, il avait été rajouté une heure de ménage par semaine (un quart d'heure par journée complète) à Mme Annie GUILBAUD pour répondre à ces besoins. Ces heures avaient été prévues jusqu'à l'été 2021. Etant toujours nécessaires, il convient de délibérer pour confirmer cette heure complémentaire pour l'année scolaire 2021-2022 entière.

Par ailleurs, il convient également de rajouter une heure complémentaire à Mme Christine AWES-SO pour répondre au même besoin.

Ce sont donc deux heures de ménage complémentaires par semaine (hors vacances scolaires) qui sont rajoutées au planning des agents communaux dédiés au scolaire.

→ adopté à l'unanimité.

Prochain Conseil municipal le 6 octobre 2021 à 20 h.